

Règlement concernant les mesures de sécurité à appliquer pour les tirs d'instruction et le lancement des grenades

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement concernant les mesures de sécurité à appliquer pour les tirs d'instruction et le lancement des grenades : Modificatif n° 9. Approuvé le 29 Mars 1958 sous le n° 2801 EMA/3/I : (TTA 207)

Adresse bibliographique : Paris Nancy Strasbourg : Ed. Berger-Levrault, 1958

Description matérielle : 20 cm

Sujet(s) : TTA 207

Tir, Instruction, Mesures de sécurité

Sécurité, Tir, Instruction